

Des vécus et des ressentis à vivre pleinement, à exprimer et élaborer avec les autres

➤ SUPERVISION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE

« Il faut naviguer entre tout dire et ne rien dire » S. Tisseron

Dans la supervision, le professionnel évoque son vécu, ses émotions, ses ressentis en rapport à une situation particulière. L'objectif n'est pas centré sur la pratique mais sur ce que le professionnel met en jeu en tant que personne dans sa pratique quotidienne auprès des usagers, des clients, des patients, des collègues.

La supervision a pour but d'aider les personnes en situation potentielle ou avérée de souffrance parce que confrontées à la souffrance des autres.

C'est également un espace ressource essentiel quand l'équipe doit faire face à des événements difficiles (décès d'un membre de l'équipe ou d'un usager, agression, découverte d'un problème grave...).

Dans les dispositifs de supervision, les professionnels sont amenés à parler davantage d'eux, peut-être dans une dimension plus « intime » que dans l'analyse des pratiques. La supervision est le dispositif le plus proche d'un dispositif thérapeutique mais il s'en diffère clairement car il ne vise pas le soin psychique.

- Comment exprimer son ressenti autour d'une situation vécue au travail ?
- Quelles sont les émotions, les sentiments qui transparaissent ?
- Comment faire face aux difficultés rencontrées en reconnaissant la part de subjectivité, d'impuissance, de toute-puissance, de honte, de culpabilité ?